



Cette brochure contient tous les rapports aux sujets d'écrits et d'oral dont la connaissance permet de mieux cerner la nature des épreuves correspondante.

Son contenu, hors la partie réglementaire, n'est donné qu'à titre indicatif.

© Ecole normale supérieure  
Lettres et Sciences humaines  
15, parvis René Descartes  
BP 7000  
69342 Lyon cedex 07

Téléphone 04 37 37 60 00  
Télécopie 04 37 37 60 60

## Série Lettres et arts - spécialité Lettres classiques

## Ecrit

Cette année marque un tournant dans l'histoire du concours d'entrée de cette école, puisque, pour la première fois, tous les candidats de Lettres Classiques ont composé à la fois en version latine et en version grecque. Le nombre de copies en grec était de ce fait naturellement beaucoup plus élevé que par le passé (71 copies). Les notes se sont échelonnées de 0,5 à 19 sur 20, avec une moyenne de 10, 94.

Le texte proposé était extrait de l'*Euthydème* de Platon (§ 303b fin – 303e début). Comme le précisait le chapeau introductif, Socrate s'y livrait à un éloge ironique des deux sophistes Euthydème et Dionysodore. La version ne présentait pas de difficulté majeure, mais comportait un certain nombre d'éléments de syntaxe classique (propositions infinitives et participiales, expression de la conséquence, corrélatifs, systèmes conditionnels...) qui ont cependant dérouté plus d'un candidat.

Rappelons, pour commencer, la nécessité absolue de connaître la **morphologie** afin d'éviter de confondre les voies, les modes, les temps et les personnes des verbes : il est inadmissible de ne pas savoir analyser correctement εἶπον, οἶδα ou φῆτε (l. 11) par exemple et très inquiétant que l'opposition entre les deux voies dans ἐξελέγχοντες et ἐξελεγχόμενοι (l. 9-10) ne soit pas reconnue.

D'autre part, la connaissance de la **syntaxe** laisse encore à désirer dans nombre de copies. Les différents emplois de l'**infinitif**, en particulier, ne sont pas encore bien acquis : infinitifs complétifs (*ιδεῖν* l. 2), infinitifs consécutifs (*ὁμολογεῖν*... (l. 1), infinitifs substantivés (*τὸ ἐπαινεῖν τε καὶ ἐγκωμιάζειν* l. 2-3) qui n'ont pas été reconnus comme tels. Les erreurs ont parfois été dues à une méconnaissance des règles de la proposition infinitive : si le sujet de l'infinitif est identique à celui du verbe introducteur, il n'est pas répété (*διετέθην ὥστε ὁμολογεῖν*... (l. 1) ; par ailleurs, un accusatif qui se trouve à côté d'un infinitif peut, certes, être son sujet, mais il peut aussi lui servir de complément d'objet direct, comme c'était le cas dans *μηδένας... ἀνθρώπους ἰδεῖν* (l. 1-2). D'autres fois, toujours dans la même phrase, ce sont la complétive et la consécutive, toutes deux à l'infinitif, qui ont été confondues, sans doute par "déplacement" des mots ; or, il est important de **traduire les mots dans l'ordre** du texte grec, autant que possible.

L'expression de la **conséquence** n'est, par ailleurs, pas bien maîtrisée, les intensifs souvent non ou mal traduits (*οὕτω σοφούς* l. 2 ; *οὕτω ταχυ* l. 4) et les systèmes corrélatifs ne sont pas vus (*οὕτω διετέθην ὥστε ὁμολογεῖν* l. 1 ; *οὕτως νοοῦσιν αὐτοῦς ὥστ'* l. 8-9).

D'autres particularités syntaxiques n'ont pas été repérées par bon nombre de candidats, comme le génitif exclamatif — ou causal — (*τῆς θαυμαστῆς φύσεως* l. 3), le comparatif absolu (*μεγαλοπρεπέστερον* l. 6) ou la valeur adverbiale de *καί* (*καὶ αὐτὸς* l. 1 ; *ὥσπερ καί φατε* l. 13). Les constructions verbales ont également posé problème (*ἐπὶ... ἐτραπόμην* l. 2-3 ; *τῶν... καὶ τῶν... οὐδὲν ὑμῖν μέλει* l. 6-7) et, pour les complétives, la construction participiale n'a pas toujours été reconnue (*αἰσχυνθεῖεν ἄν μᾶλλον ἐξελέγχοντες... ἢ αὐτοὶ ἐξελεγχόμενοι* l. 9-10). Les correcteurs ont par ailleurs déploré la confusion courante dans

les copies entre μήτε / μηδέν / μηδέ (ὅποταν φῆτε μήτε καλὸν εἶναι μηδέν μήτε ἀγαθὸν πρᾶγμα μήτε λευκὸν μηδ' ἄλλο τῶν τοιούτων μηδέν, μηδὲ τὸ παράπαν ἑτέρων ἕτερον l. 11-12) ainsi que des erreurs portant sur des expressions aussi courantes que τῶ ὄντι "en réalité" (l. 12).

Enfin, il semble nécessaire de rappeler une nouvelle fois que l'exercice de version ne rend pas seulement compte de la maîtrise du grec, mais également de celle du français ; il est absolument indispensable que la traduction soit écrite dans un français correct ! Il faut par ailleurs s'efforcer de traduire tous les mots grecs et ne rien ajouter au texte d'origine. Il s'agit de rendre compte de cet original le plus fidèlement possible et non d'en "raconter l'histoire".

Ces différentes remarques ne concernent pas les meilleures copies, qui ont surmonté avec aisance les difficultés —relatives— que présentait le texte. Les membres du jury ont en particulier apprécié les efforts de traduction manifestés dans certaines copies pour tenter de rendre l'image finale (ξυρράπτετε τὰ στόματα l. 12) ; car, si les erreurs ont été sanctionnées, toutes les bonnes traductions, sur un mot ou sur une phrase, ont été prises en compte.

Pour conclure, même si l'on peut constater un très grand écart de niveau entre les meilleures copies et les moins bonnes, l'ensemble conforte cependant le jury dans sa décision de rendre la version grecque obligatoire pour tous les candidats de Lettres Classiques. Cette expérience a permis à nombre d'entre eux de faire la preuve de leur connaissance de la langue et de leur compréhension d'ensemble d'un texte qui n'était pas sans difficultés. Ce premier essai, qui se révèle prometteur pour l'avenir, doit encourager les jeunes hellénistes à poursuivre leur effort à la fois pour le concours et pour la suite de leurs études.

Neuf candidats ayant choisi l'option Lettres Classiques ont été admissibles cette année. Ce chiffre est stable par rapport à 2008 (huit admissibles), ce qui montre que l'innovation que constitue la double version à l'écrit (latine et grecque) ne change pas le recrutement d'un point de vue quantitatif.

La moyenne des notes attribuées à l'oral est assez élevée cette année, puisqu'elle est de 14,39. Le jury a eu le plaisir d'assister à trois excellentes explications (notées 18, 19 et 19,5), et seules deux prestations ont été jugées insuffisantes et notées 9. Les autres notes se répartissent de la manière suivante : un 15, un 14 et deux 13. Six des candidats interrogés ont été reçus.

Rappelons d'abord quelques principes sur la méthode de l'épreuve, qui semble méconnue y compris des candidats les plus brillants. Celle-ci commence par la situation du passage, qui doit être aussi brève que précise, et ne sert qu'à indiquer où se situe le texte tiré au sort dans l'ensemble de l'oeuvre. Cette étape est trop souvent confondue avec l'introduction, où devront prendre place une analyse de la structure du texte, sa problématisation et l'annonce par le candidat de la méthode d'explication choisie (explication linéaire ou commentaire composé). Attention, le choix du commentaire composé ne dispense pas de l'examen de la composition du texte, pas plus que le choix de l'explication linéaire ne dispense d'une lecture problématisée, mettant en évidence de grands axes d'analyse. Dans tous les cas, il est important de soigner les transitions lors du commentaire, qui mettront en valeur la logique du cheminement intellectuel du candidat. Lors de la lecture, les élisions ne sont pas restituées ; elles le sont en revanche au moment de la traduction, ce qui permet au jury de vérifier qu'elles ont été correctement identifiées. Enfin, pour que la traduction soit intelligible, il est important de citer le texte par groupes de mots qui ne soient pas trop longs.

Les traductions proposées ont été dans l'ensemble de bonne qualité. Le jury a pu regretter parfois (surtout dans le cas des textes tirés de *Daphnis et Chloé*) que les candidats se contentent de reprendre presque mot à mot la traduction « Budé », particulièrement les passages où celle-ci est, sinon fautive, du moins contestable. A ce niveau de formation, le jury attend des candidats qu'ils proposent une traduction personnelle et originale du texte, sans se laisser influencer par la traduction « de référence ». Les traductions d'Aristophane, si elles étaient réussies, étaient souvent plus personnelles et plus intéressantes, malgré les difficultés liées à la langue poétique, à l'obscénité du vocabulaire et aux jeux de mots et ambiguïtés qui constituent un des intérêts majeurs de l'oeuvre. Il fallait également prendre garde aux noms propres de lieux et de personnes, ainsi qu'aux jurons : les erreurs commises trahissaient des lacunes importantes dans les connaissances historiques et de civilisation, voire morphologiques. Ainsi, au v. 103 de *Lys.*, la Thrace n'est pas une ville et Εὐκράτη est l'accusatif singulier d'Eucratès ; νῆ τῶ θεῶ se traduit « par les deux déesses » (encore fallait-il savoir qu'il s'agissait de Déméter et Perséphone, et d'un juron exclusivement féminin) au v. 112, mais καὶ τῶ σιῶ « par les deux dieux » (les Dioscures, juron typiquement spartiate) au v. 1180. Le jury a constaté certaines insuffisances grammaticales, portant le plus souvent sur la traduction des temps. La valeur aspectuelle de l'imparfait de durée (même s'il est parfois correctement traduit par un passé simple) n'est pas reconnue, par exemple dans *Daphnis et Chloé*, III.18,4 : ἤγε et περιειργάζετο, ou dans *Lys.* v. 752 : εἶχες. Plusieurs candidats ne maîtrisent pas les emplois du participe aoriste, qui tantôt a une valeur temporelle et marque l'antériorité (par ex. *Daphnis et Chloé*, I.12,4 : λωσαμένη), tantôt exprime une modalité de l'action (*Daphnis et Chloé*, III.34,1 : ἀνελθῶν). Enfin, il semblerait que les candidats ne sachent pas identifier une prolepse, comme on pouvait en trouver par exemple aux v. 507-8 de *Lys.* (ἦνεσχόμεθ' <ὕμῶν> ... τῶν ἀνδρῶν ἅττ' ἐποῖτε).

La plupart des candidats ont su commenter leur texte d'une manière satisfaisante, en alliant la précision des analyses de détail et une vision synthétique de l'oeuvre bien documentée. Les grandes thématiques de chaque oeuvre semblaient maîtrisées. On peut regretter néanmoins que la dimension

scénique du texte d'Aristophane ait souvent été oubliée : accessoires, gestuelle (par exemple, au v. 125-6, le texte ne dit pas explicitement que les femmes convoquées refusent la grève du sexe, mais cela apparaît aux spectateurs autant par la gestuelle des acteurs qui s'éloignent que par les questions de Lysistrata). Le vocabulaire spécifique du théâtre n'est pas toujours maîtrisé : la structure typique de la comédie (prologue, agon...) semble connue, mais la différence entre stichomythie et antilabe ne l'est pas. Certains commentaires auraient également gagné à une analyse plus précise du vocabulaire ; dans l'épisode de Lycénion de *Daphnis et Chloé* (III.17sq), le registre de l'apprentissage et de l'initiation était redoublé par celui du « faire » (ἔργον et ses dérivés ἐνεργεῖν ou περιεργάζεσθαι, δρᾶν, πεῖρα, πράττειν...), ce qui montre bien à quel type d'initiation est alors soumis Daphnis. Pour une œuvre aussi complexe que celle de Longus, il est dommage que les références méta-textuelles aient été si peu vues et si peu exploitées : Théocrite bien sûr, Homère, et surtout Sappho, dont la présence hante un passage comme celui de la pomme (III.33-34), ce qui illustre l'ambition de Longus d'élaborer une prose à la hauteur de ses modèles poétiques. C'est le cas également pour la référence à *Il.* VI,492 que l'on trouve au v. 520 de *Lys.* : la comparaison avec le comportement d'Hector à l'égard d'Andromaque permettait d'éclairer par contraste la conduite obtuse et menaçante du mari.

Les insuffisances et les défauts soulignés ici ne doivent pas faire oublier que l'épreuve orale de grec sur programme a donné lieu cette année à d'excellentes prestations, et que son niveau d'ensemble a été de grande qualité. Le jury ne peut qu'encourager les candidats à approfondir leurs connaissances littéraires, et à s'entraîner à une lecture précise et personnelle des textes grecs.

Liste des textes tirés au sort :

Aristophane, *Lysistrata*

- v. 39-66 (jusqu'à χωροῦσί τινες.)
- v. 99-126
- v. 507-531 (jusqu'à Μή νυν ζῶην.)
- v. 742-769
- v. 1161-1188

Longus, *Daphnis et Chloé*

- I, 12, 1-5
- I, 15,4 (à partir de Δόρκων δὲ πρότερος) à 17,2
- III, 17-18
- III, 33,3 à 34





15 parvis René-Descartes  
BP 7000  
69342 Lyon cedex 07  
Tél. +33 (0)4 37 37 60 00  
Fax +33 (0)4 37 37 60 60

**<http://www.ens-lsh.fr>**

rubrique *Etudes*, *Entrer à l'ENS LSH*, *Concours*  
[admissions@ens-lsh.fr](mailto:admissions@ens-lsh.fr)

ISSN 0335-9409